

DEPISTAGE DES TROUBLES VISUELS DE VOS ENFANTS

**1 enfant sur 6, (- de 6 ans) est atteint d'une anomalie visuelle !
Faites dépister vos enfants !**

**Sans ordonnance, 100% pris en charge !
Réalisé par un orthoptiste.**



**De 9 à 15 mois
Amblyopie**

**De 30 mois à 5 ans
Troubles Réfractifs**





Dépistage de vos enfants par un(e) orthoptiste.

L'orthoptiste est un professionnel de santé paramédical, spécialisé dans la rééducation et dans le dépistage des troubles réfractifs. Travaillant en étroite collaboration avec les ophtalmologistes pour prendre en charge au mieux les patients

Attention :

Même les enfants qui, en apparence, ont une bonne vue, peuvent cacher un problème visuel!

Faites le dépistage avant qu'il ne soit trop tard !



Comment savoir si mon enfant a besoin d'être dépisté?

Les signes alarmants:

- Absence de fixation et errance du regard de l'enfant.
- Mon enfant louche de manière permanente ou non.
- Se frotte les yeux et cligne souvent.
- Plisse beaucoup les yeux et grimace.
- Mon enfant se cogne et tombe souvent.
- Antécédents familiaux: strabisme, amblyopie, forte correction et maladie ophtalmologique.



Besoins de lunettes ?

Les tests sont simples et indolores:

Premièrement, nous regardons la vue de votre enfant.

Ensuite, si nécessaire, l'enfant aura une deuxième consultation chez l'ophtalmologue, sous gouttes, afin de lui prescrire la meilleure correction.



C'est quoi l'amblyopie ?

C'est la diminution de la vision d'un œil ou des deux.

Plus l'enfant est dépisté précocement, plus la prise en charge est efficace.

Faire un dépistage tardif, c'est augmenter les risques et impacter la vision sur le long terme de manière irréversible.



Pour rappel :

Dépistage de vos enfants sans ordonnance
100% pris en charge !



Plus d'informations en scannant ce QR code

Plus d'infos ICI !